

## ***Bulletin de l'AFEA***

N° 77, octobre 2007

Responsable : C. Chastagner (U. Paul-Valéry, Montpellier III)

ISSN: 1261-1913

### **Compte rendu de l'assemblée générale de l'AFEA du samedi 6 octobre 2007**

**La séance est ouverte à 14 heures 15 par Jacques Pothier, Président de l'AFEA.**

#### **1. Elections au bureau**

Le premier mandat de Guillaume Marche arrivant à son terme, il est candidat à son renouvellement. Le poste de Secrétaire adjoint-e étant vacant depuis l'élection de Nathalie Caron comme Rédactrice en chef de la RFEA en mai 2007, Anne Ullmo, Maître de conférences en Littérature à l'Université Lille 3 est candidate. Guillaume Marche est élu lors d'un scrutin à bulletin secret (48 bulletins « Marche », 3 bulletins « Ullmo », 1 bulletin nul). Anne Ullmo est élue lors d'un scrutin à bulletin secret (44 bulletins « Ullmo », 4 bulletins blancs, 1 bulletin nul).

#### **2. CAPES externe**

M. Antoine Mioche, Vice-Président du jury vient présenter le bilan de la session 2007, dernière session présidée par Mme Mireille Golaszewski avant la nomination de M. François Monnanteuil à cette fonction.<sup>1</sup> Antoine Mioche informe l'AFEA de la mise en ligne du rapport du jury depuis le début de l'été 2007.<sup>2</sup> Les qualités attendues des candidats sont principalement la capacité à envisager une question de façon globale, de la finesse dans l'analyse du détail, ainsi qu'une expression de qualité tant en français qu'en anglais. Les défauts les plus souvent déplorés sont, pour l'écrit, la tendance au placage de connaissances de cours et le manque de prise en compte de la consigne du sujet.

Quant à l'oral, auquel se sont présentés 2600 candidats (environ 4000 à l'écrit), Antoine Mioche garantit le profond souci du jury de leur garantir une stricte égalité de traitement. Les failles les plus fréquentes chez les candidats à l'oral sont un certain manque d'endurance face à la succession des épreuves, qui vient sans doute d'un entraînement insuffisant en cours d'année, et une attitude parfois trop tendue ou au contraire trop relâchée durant l'entretien suivant chaque épreuve. Le jury a également parfois noté chez les candidats un regrettable manque de culture générale angliciste.

Pour la session 2008, il confirme qu'il n'y a pas de changement par rapport à 2007 dans la maquette du concours. M. François Monnanteuil annonce que les épreuves orales d'admission de la session 2008 auront lieu au Lycée Louis Pasteur à Lille.

A la question de savoir si la diminution des effectifs d'enseignants dans le secondaire va affecter le nombre de postes mis au concours, il est répondu que le nombre de poste n'est pas encore connu mais que l'on peut raisonnablement espérer qu'il reste stable. Il est précisé qu'il n'y aura pas de « mention complémentaire » à la session 2008. Par ailleurs, le cahier des charges de la formation des maîtres prévoit la nécessité d'un séjour prolongé à l'étranger pour se présenter au CAPES, mais ce n'est pas

---

<sup>1</sup> Mme Golaszewski a fait parvenir à l'association son bilan de la session 2007, qu'on trouvera en annexe 1.

<sup>2</sup> [http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/2007/detail/capes\\_ext\\_ang.htm](http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/2007/detail/capes_ext_ang.htm)

une condition requise pour s'inscrire au concours lui-même, même si cette exigence peut s'appliquer pour la sélection à l'entrée de certains IUFM.

M. Mioche met enfin en garde contre l'attitude de certains candidats qui, sachant qu'ils maîtrisent bien l'anglais, négligent de remplir les exigences spécifiques du concours et il encourage les préparateurs à assurer les candidats du dévouement du jury et de ses bonnes dispositions à leur égard.

### **3. Agrégation externe**

M. Vincent Michelot, nouveau Vice-président du jury de l'Agrégation externe d'anglais, excuse l'absence de M. Franck Lessay, Président du jury jusqu'en 2007 et de M. Wilfrid Rotgé nommé Président à partir de la session 2008. Il présente le bilan de la session 2007 du concours.

Le nombre de postes (145) était stable par rapport à 2006, ainsi que la répartition entre options :

	admissibles 2007	admissibles 2006	admis 2007	admis 2006
<u>option A :</u>	145	168	69	70
<u>option B :</u>	114	106	50	47
<u>option C :</u>	58	47	26	28

La barre d'admissibilité de 07,5 / 20 est en légère baisse par rapport à 2006 (07,9), ce qui correspond à une baisse globale des notes d'écrit, y compris pour les candidats admissibles – la seule épreuve d'écrit dont la moyenne est en hausse étant la Linguistique. Si le nombre d'admissibles (317) est en baisse par rapport à 226 (321) la proportion d'admissibles parmi les candidats non éliminés (présents à toutes les épreuves et n'ayant pas obtenu de zéro) est en hausse : 36 % (30 % en 2006), ce qui signifie que tout candidat non éliminé à l'écrit a plus d'une chance sur trois d'être admissible.

M. Michelot rappelle aux candidats et aux préparateurs la nécessité de lire le rapport du jury.<sup>3</sup> Il confirme l'équilibre entre interrogateurs américanistes et britannicistes à l'oral (3 de chaque spécialité en 2008). Il déplore un grave manque de conscience du politique chez certains candidats, qui ont tendance à dénigrer systématiquement les discours politiques qu'ils sont invités à analyser scrupuleusement ; il note à ce propos un certain manque d'attention aux situations contextuelles d'énonciation des discours politiques. Il invite en outre les collègues à s'approprier le concours en acceptant de faire partie du jury lorsqu'on le leur propose, et en faisant des propositions de question à mettre au programme.

Il confirme que, bien que l'épreuve de Leçon soit désormais en langue anglaise, l'entretien qui la suit se déroule toujours en français. A la question de savoir pourquoi le film *The Grapes of Wrath* n'a pas été mis au programme en même temps que le roman de John Steinbeck, il répond qu'un autre film au programme en 2007 était reconduit pour 2008 et que le jury ne souhaitait pas que deux œuvres littéraires et leur interprétation cinématographique soient au programme en même temps.

### **4. Bilan financier**

La Trésorière, Hélène Aji, vient présenter le bilan financier de l'exercice 2006. Côté recettes, la gestion des cotisations est désormais en bon ordre, grâce à un fichier d'adhérents régulièrement tenu à jour. Les droits d'auteurs reversés par Belin pour 2005 l'ont été avec retard, c'est pourquoi ils figurent dans ce bilan, avec ceux de 2006. Quant à l'Ambassade des Etats-Unis, elle continue à subventionner la venue de conférenciers des Etats-Unis à l'occasion du congrès annuel. Pour les dépenses, Hélène Aji précise avoir distingué les frais de fonctionnement des frais de mission, comme cela avait été demandé par plusieurs adhérents.

Marc Chénétier rappelle que l'AFEA a accepté, à la demande de l'EAAS, de financer le déplacement de doctorants des pays d'Europe centrale et orientale souhaitant se rendre à des doctoriales à l'étranger. Il suggère que cette possibilité soit rappelée par un message à la liste de diffusion de l'EAAS.

---

<sup>3</sup> [http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/siac/siac2/jury/2007/agreg\\_ext/ang.pdf](http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/siac/siac2/jury/2007/agreg_ext/ang.pdf)

Catherine Collomp fait le point sur le contentieux qui a opposé l'AFEA et Mme Desafy-Grignard au sujet du compte rendu de son ouvrage publié dans *Transatlantica*, pour lequel elle a poursuivi en diffamation l'auteur du compte rendu, Mme Trudy Bolter, et elle-même, directrice de la publication (voir texte en annexe 2). L'affaire a été gagnée par l'AFEA en appel comme en première instance, mais la plaignante n'a pu être condamnée aux dépens, l'affaire étant jugée au pénal, où ce type de condamnation n'est pas prévu.

Marc Chénétier propose d'investir une partie des économies de l'association dans le lancement d'une collection d'ouvrages d'études américaines. Le bureau étudiera cette idée et fera une proposition à l'AG de mai 2008.

Pierre Gervais suggère de multiplier les bourses attribuées aux doctorants et de renforcer la base de données bibliographiques (voir point 9). Il propose en outre la création d'une archive thématique en études américaines et fera d'ici au mois de janvier des propositions chiffrées à examiner en AG en mai 2008.

A l'unanimité, l'assemblée générale donne quitus à la Trésorière pour l'exercice 2006, lors d'un vote à main levée.

## **5. Bourses et prix**

Bourses AFEA-SAES : les candidatures sont à faire parvenir à Marie-Claude Perrin-Chenour avant décembre 2007. Le règlement est disponible sur le site de l'AFEA.<sup>4</sup> Les fonds doivent être dépensés dans les 18 mois suivant leur attribution et ils sont crédités en deux fois, de sorte que si les activités prévues n'ont pas été engagées au moment du deuxième versement, celui-ci n'est pas effectué.

Prix AFEA-SAES : le prix de la recherche 2007, dont le jury est présidé par Claudine Raynaud, a été attribué à Anne Dunan-Page (Université Montpellier 3) pour *Grace Overwhelming : John Bunyan* et à Monique de Mattia-Viviès (Université de Provence) pour *Le Discours indirect libre au risque de la grammaire : le cas de l'anglais*. Ce double prix a été remis le 5 octobre 2007 par Liliane Louvel, présidente de la SAES, et Jacques Pothier, président de l'AFEA.

Sylvia Ullmo rappelle que les thèses proposées pour le prix de la SENA doivent être envoyées avant la fin de l'année civile.

## **6. RFEA**

Nathalie Caron et Mathieu Duplay, Rédacteurs en chef de la revue, confirment que le retard pris en 2006 sera rattrapé d'ici à la fin de 2007. Ils donnent la liste des dossiers paru et à paraître :

- 2007 : 111 – Droit et travail (Donna Kesselman) : paru
- 112 – Lettres d'Amérique (congrès 2006)
- 113 – L'empire et ses critiques
- 114 – Le féminisme à l'épreuve des hommes (Hélène Quanquin)
  
- 2008 : 115 – La France en Amérique (congrès 2007)
- 116 – Musiques savantes (Antoine Cazé)
- 117 – Dossier civilisation sans thème
- 118 – Histoire et fiction (Agnès Derail et Bruno Monfort)
  
- 2009 : 119 – Education (Didier Combeau et Malie Montagutelli)
- 120 – Suds (congrès 2008)
- 121 – un numéro littéraire (à préciser)

Sont en outre à l'étude deux propositions de dossier intitulées « Le détail » (Anne Ullmo) et « Que peut la littérature ? » (Sylvie Mathé). Les rédacteurs demandent que les membres pensent aussi à envoyer des propositions d'articles hors thème.

Mathieu Duplay invite les adhérents à faire des propositions tant d'article que de dossier afin d'aider le comité de rédaction à représenter toutes les diverses disciplines qui s'exercent dans les études américaines. Il souligne l'utilité des numéros issus des congrès, car ils reflètent la vie de

---

<sup>4</sup> <http://www.afea.fr/FR/AFEA/bourses.php>

l'association et donnent souvent l'occasion à de jeunes chercheurs de publier pour la première fois. Quant à la visibilité de la RFEA, elle peut être renforcée si Belin fait annoncer la publication des numéros dans d'autres revues. Pour ce qui est de la présence de l'image dans la revue, les articles et dossiers traitant des arts visuels sont encouragés.

Une discussion s'engage sur le moyen de rendre hommage aux collègues récemment disparus. Il est proposé qu'un hommage spécial soit rendu par la RFEA à Claude-Jean Bertrand, étant donné le rôle majeur qu'il a joué dans sa création et son fonctionnement. L'idée est également évoquée d'un hommage à Michel Fabre sous la forme d'un dossier de *Transatlantica* consacré à une réflexion sur les études africaines américaines, qu'il a contribué à fonder en France. Une journée Michel Fabre aura lieu en janvier 2008 à l'ENS de Paris.

## **7. Transatlantica**

Véronique Béghain et Vincent Michelot, Rédacteurs en chef de *Transatlantica*, présentent les dossiers à paraître :

2007.2 (décembre) – *The Plot against America* (Véronique Béghain et Géraldine Chouard)  
*American Vertigo* (Romain Huret)  
Daniel P. Moynihan (Romain Huret)  
L'Amérique militante (Claire Sorin et Sophie Vallas)

2008.1 (juin) – Référendums d'initiative populaire (Donna Kesselman)  
Transmission, transition et translation (Antoine Cazé)  
Hommage à Michel Fabre (Anne-Marie Paquet, Claude Julien, Hélène Le Dantec)  
Bilan des primaires de 2008 (Vincent Michelot)

2008.2 (décembre) – Comic books (Jean-Paul Gabilliet)  
The businessman as artist (John Dean)  
Collaborations littéraires et artistiques

2009.1 (juin) – *Only Revolutions* de Mark Danielewski (Brigitte Félix)  
Shakespeare américain (Vincent Broqua)

Il est que la rubrique « Varia » peut accueillir des textes qui ne sont pas des articles universitaires canoniques. Une nouvelle rubrique « In Retrospect » revient, elle, sur la publication d'un ouvrage important dans les études américaines ; elle sera lancée dans le numéro 2008.2, où elle portera sur la publication de *The Declining Significance of Race* de William J. Wilson en 1978. Les propositions pour cette rubrique sont encouragées. Est également envisagée la création d'un blog sur les primaires de 2008. Sont à l'étude des dossiers sur le sport, « eco-writing », Richard Powers, la traduction et la littérature électronique.

En termes de dépenses, *Transatlantica* envisage l'achat des catalogues d'expositions couvertes dans « Varia », lorsqu'ils ne sont pas fournis par les services de presse. Des missions sont envisagées pour rencontrer par exemple des auteurs accueillis par la Villa Gillet de Lyon.

*Transatlantica* encourage la constitution de dossiers entièrement en anglais et d'une manière générale souhaite donner une plus grande place aux textes en anglais. Les responsables des recensions d'ouvrages sont Hélène Perrin (littérature) et Naomi Wulf (civilisation).

## **8. Site Internet**

Nathalie Caron ayant été élue Rédactrice en chef de la RFEA en mai 2007, Anne Crémieux a accepté de prendre sa suite pour l'entretien du site Internet. La transition est en cours : à ce jour, c'est toujours Nathalie Caron qui s'en occupe. Elle rappelle que le site ayant une version anglaise, il est souhaitable de prévoir les textes à afficher sur le site dans les deux langues.

## **9. Base de données bibliographiques**

Pierre Gervais rend compte de l'emploi d'une personne en contrat à durée déterminée pour la mise à jour de la base de données et remercie Hélène Aji d'avoir trouvé une solution administrative permettant cette embauche. La base de données sera bientôt hébergée sur le site de l'Université du

Mans. Le coût annuel à prévoir pour sa mise à jour régulière est de 2000 € environ ; le travail de recensement rétrospectif et la mise en ligne d'articles entraîneront des dépenses plus importantes, pour lesquelles Pierre Gervais fera des propositions chiffrées d'ici au début 2008.

## **10. Congrès 2008**

Le congrès aura lieu du jeudi 29 mai au samedi 31 mai 2008. Les doctoriales auront lieu le mercredi 28 mai.

Organisation scientifique : toutes les propositions d'atelier ont pu être retenues, certaines qui se recoupaient ayant été fusionnées. Il y aura 4 à 5 communications par atelier, sauf pour trois ateliers qui se dérouleront sur deux séances (d'où un total de 17 séances d'ateliers). Il reste de la place dans trois ateliers. Comme une vingtaine de communicants seront anglophones, il sera suggéré aux directeurs des ateliers où ils interviennent que l'atelier se tienne entièrement en anglais.

Organisation pratique : le congrès débutera le jeudi après-midi. Le jeudi se conclura par la première conférence plénière suivie de la réception à la mairie. Le banquet aura lieu le samedi soir en plein air au bord d'une rivière à proximité du centre-ville (nombre de places limité à 120). L'assemblée générale aura lieu le samedi matin. Le samedi soir, en conclusion du congrès, les organisateurs proposent une soirée amicale autour de la cuisine et de la musique du Sud : les personnes intéressées devront s'inscrire séparément pour cette soirée et régler leur participation par avance, car elle ne pourra avoir lieu que si les organisateurs ont l'assurance qu'un nombre suffisant de congressistes y participeront ; si le nombre est insuffisant, les personnes ayant déjà payé seront remboursées.

## **11. Congrès 2009**

L'Université de Besançon confirme sa proposition d'accueillir le congrès de l'AFEA en 2009. La proposition est mise au voix (à main levée) et approuvée à l'unanimité.

Marie-Claude Perrin-Chenour, Marie Liénard et John Dean présentent une proposition de thème intitulée « La peur / *the Fear Factor* ». Une discussion s'engage sur la formulation du thème en français et il est proposé de soumettre à l'approbation de l'assemblée générale l'idée du thème, sa formulation devant être précisée ultérieurement. Cette idée de thème est approuvée à l'unanimité (vote à main levée).

## **12. EAAS**

Marc Chénétier rappelle la tenue du congrès bisannuel de l'EAAS à Oslo du 9 au 12 mai 2008.<sup>5</sup>

Il invite les membres de l'AFEA à soumettre des articles et des dossiers à la revue électronique de l'EAAS, *European Journal of American Studies* (EJAS). Les propositions en civilisation sont actuellement moins nombreuses qu'en littérature. L'objectif d'EJAS est de publier deux numéros sans thème et un numéro thématique par an. La liste des responsables de publication est disponible sur le site de l'EAAS.<sup>6</sup>

## **13. Institut des Amériques**

La création de l'Institut des Amériques en est au stade de la conversion du GIS Amérique Latine en GIS Institut des Amériques. Certaines universités ont déjà fait une demande d'adhésion. La procédure d'adhésion, qui devait être accessible en ligne sur le site de l'Institut des Amériques, ne l'est pas.

L'Institut des Amériques est déjà actif, puisqu'il co-finance des colloques, et a organisé lui-même tous les ans un grand colloque international sous son label. En novembre 2007 est organisé un colloque sur les religions en Amérique du Nord et Amérique Latine.

---

<sup>5</sup> <http://www.eaas.eu/events/oslo08.htm>

<sup>6</sup> <http://ejas.revues.org/document1025.html>

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 45.**

## Compte rendu de la réunion « Avenir de la recherche » du samedi 6 octobre 2007

L'an passé, nous avons rédigé un texte en commun avec la SAES, texte envoyé aux candidats à l'élection présidentielle et qui est resté sans écho. Entre temps, [la loi sur l'autonomie des universités](#) a été votée.

La semaine passée, une délégation conjointe AFEA/SAES a été reçue au ministère par Mme Bénédicte Durand, conseiller technique sciences humaines. Différentes questions ont été soulevées :

- le problème de l'évaluation, qui semble dorénavant reposer entièrement sur les épaules de l'[AERES](#) (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), structure créée en novembre 2006 et chargée d'évaluer les laboratoires, les formations, les équipes, les diplômés etc, y compris « valider les procédures d'évaluation des personnels »

- la contradiction entre l'exigence d'une taille critique des laboratoires, et la nécessité que ces labos aient une personnalité propre, une identité, une spécificité ; (la contradiction est également perçue par Mme Durand). Le choix n'est pas clair entre une logique de site (tous les enseignants-chercheurs d'une discipline appartiennent à un laboratoire local, au risque d'une dilution de l'identité de recherche<sup>7</sup>) et une logique de réseau (clarté de l'affichage du projet de recherche, apparemment des chercheurs à des équipes selon leur projet, même si elles sont rattachées à d'autres établissements). Mme Durand indique que la tendance est d'apprécier la dynamique globale de l'équipe, plutôt que la quantité de chercheurs actifs.

- le financement des études doctorales : sont envisagés la mise en place de décharges de service pour les doctorants en poste dans le secondaire ; le développement des missions d'expertise doctorale en entreprise, celles-ci proposant des débouchés professionnels auxquels les étudiants de sc. humaines ne pensent guère mais où ils ont des expertises appréciées.

- l'appartenance à un ou deux labos : pas de réponse précise. On nous parle de bon sens (par d'appartenance à 4 ou 5 labos). Il semble pourtant urgent qu'on nous indique s'il faut choisir entre logique de site ou logique de réseaux.

D'autres questions restent en suspens : qui du CNU ? quid de l'autonomie des universités ? qui va avoir la charge du recrutement ? quid des disciplines ?

Diverses réactions dans la salle : le but de toutes ces réformes n'est-il pas précisément de casser les spécialités et les disciplines, que les recrutements en langues par exemple soient prises en charges par les composantes qui ont besoin d'enseignements de langues pour leurs étudiants ? A contrario, relèvent certains, le cloisonnement n'est-il pas un danger ?

On évoque les projets ministériels : report de la spécialisation L / S / ES qui intervient actuellement au lycée en première vers la première année de licence. Le ministère ayant émis la suggestion que la formation en Licence soit comparable à celle des IUT, la recherche deviendrait tributaire de la carte pédagogique avec le risque à terme que certaines universités soient transformées en collèges universitaires et que les centres de recherche soient dissociés des départements. Pour les enseignants-chercheurs exerçant dans ces universités dépourvues d'étage recherche, l'affiliation à des centres de recherche fonctionnant comme tête de réseau serait un moyen de voir reconnaître leur activité de chercheur.

---

<sup>7</sup> Note de JP : dans la mesure où la logique de l'ANR est que l'essentiel des financements se fasse sur des projets mettant en évidence des réseaux, il est possible de concevoir des centres de recherche locaux sans personnalité de recherche forte, mais dont certains chercheurs se regroupent en sous-équipes avec d'autres chercheurs, pour répondre aux appels d'offre en constituant des réseaux ad hoc.

A titre d'information, le pourcentage de doctorants en langue par rapport à celui des étudiants de licence est le plus faible de France et en chute.

Suggestions :

1. Ne faudrait-il pas que nos spécialités (civilisation littérature) apparaissent sur les diplômes de doctorat ?

2. Une de nos plus importantes réserves d'étudiants se situe dans les cours pour non-spécialistes (enseignement Lansad), où nos diverses spécialités peuvent trouver à s'exprimer. Or, pour que nous gardions la maîtrise de ces enseignements et des postes, y compris de littéraires, linguistes ou civilisationnistes, qui en découlent, nous avons besoin de la crédibilité scientifique qu'apportent des MCF et des Professeurs titulaires de thèses en didactique des langues appliquée au secteur Lansad. Ne faudrait-il pas alors encourager nos étudiants à inscrire des thèses dans ces domaines ?

### **Reconnaissance des chercheurs en Etudes Américaines**

La question est en partie celle de langue dans laquelle nous publions et communiquons. Le débat s'engage, les avis sont nombreux, divergents, et aucune décision, bien sûr, n'est prise, si ce n'est qu'il faut prudemment, et graduellement encourager un glissement vers le « plus d'anglais » dans nos revues et nos congrès/colloques. Il est également suggéré de publier (pour la partie en ligne de la RFEA) des abstracts dans les deux langues, substantiellement plus longs en anglais si l'article est en français.

### **Procédure d'adhésion au Gis « Institut des Amériques »**

Jacques Pothier précise quelles sont les démarches à accomplir pour adhérer au Gis :

Les demandes d'adhésion sont à adresser à Jean Michel Blanquer, président du Gis Amérique latine, pour qu'il les présente lors de la réunion constitutive de GIS IDA qui se tiendra le 20 décembre avec toutes les universités membres de l'ancien GIS. Les statuts de GIS IDA prévoient en effet que c'est le Conseil de Groupement qui doit ratifier les demandes d'adhésion.

La lettre dirigée à Jean Michel Blanquer doit être adressée à l'Iheal, 28 rue Saint-Guillaume, Paris, 75007, avec copie à Georges Couffignal, directeur de l'IHEAL.

Contacts:

Georges Couffignal <Georges.Couffignal@univ-paris3.fr>

secrétariat: Stéphanie Sonnet <iheal-RI@univ-paris3.fr>



## Michel Fabre

Michel Fabre nous a quittés le 10 août de cette année à l'issue d'une longue période d'hospitalisation pendant laquelle il a lutté jusqu'à la fin avec ce courage silencieux et souriant qui a fait de nombreuses années notre admiration alors que, souffrant de la maladie de Parkinson, il poursuivait avec une calme détermination ses activités de chercheur, de guide amical et de conseiller. Ses obsèques ont eu lieu à Loix en Ré le 17 août. Jacques Pothier et plusieurs membres de notre association ont pu apporter le soutien de leur présence à Geneviève et à leurs deux fils ce jour-là.

Né en 1933, Michel Fabre appartient à cette génération qui a véritablement inscrit la recherche en études américaines comme un champ disciplinaire riche et respectable. Je dis respectable, car il a fallu aux pionniers de la génération précédente, celle née avant les années trente, (l'on me pardonnera de ne pas citer de noms, j'en oublierais sûrement), un certain courage pour ouvrir les voies de cette recherche en montrant à un *establishment* universitaire français persuadé que seule la littérature anglaise pouvait faire l'objet de travaux dignes de la thèse d'Etat à la française que la littérature américaine était une réalité. Certains de ces pionniers sont d'ailleurs devenus « américanistes », comme on ne disait pas encore, par le biais de la thèse dite complémentaire. Etant donné la richesse des études américaines en France maintenant, ce rappel n'est peut-être pas inutile pour nos jeunes collègues.

Son parcours universitaire est exemplaire: ENS ULM après une prépa au lycée du Parc à Lyon, deux années de doctorat au King's College, une brillante agrégation puis des postes à Nanterre, Vincennes et Paris III-Sorbonne Nouvelle. La voie était toute tracée pour qu'il devienne un mandarin, le patron incontesté d'une écurie de jeunes chercheurs désireux de travailler dans un domaine alors relativement peu exploré, celui des études afro-américaines. Sa thèse sur Richard Wright, publiée aux Etats-Unis sous le titre *The Unfinished Quest of Richard Wright*, reçut de nombreuses distinctions et établit sa réputation comme spécialiste internationalement reconnu. Constamment invité aux Etats-Unis et ailleurs pour enseigner, participer à des colloques, Michel était un des universitaires français les plus connus et les plus sollicités à l'étranger. Il avait des liens très étroits non seulement avec ses collègues étrangers des centres de recherche les plus prestigieux mais aussi avec de très nombreux écrivains, qu'il a souvent introduits auprès du public français. Tout auteur afro-américain ou autre débarquant à Paris savait trouver auprès de lui un accueil chaleureux, amical et utile.

Mais si quelqu'un n'avait pas le profil d'un mandarin, c'était bien Michel. Ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui ou de compter parmi ses nombreux amis le savent bien car ce qui frappait d'abord chez lui, c'était sa simplicité. Une simplicité qui dédaignait toute contrainte protocolaire et s'accompagnait d'une efficacité impressionnante, qu'il s'agisse d'orienter et de conseiller un jeune chercheur, de faciliter des liens avec des auteurs, des centres de recherche ou des éditeurs. Nombreux sont ceux qui ont un jour passé le seuil de la maison du square Montsouris aux murs tapissés de livres, sont montés dans les étages pour rejoindre le bureau de Michel et trouver une

écoute attentive, se voir prêter le livre ou donner le conseil ou l'adresse qui faciliterait leur travail. Cette maison, véritable annexe des centres de recherche de Michel et de Geneviève, a longtemps été le lieu de rencontre des chercheurs et des écrivains, des débutants aux plus prestigieux. Elle figure légitimement, sans qu'elle soit indiquée comme étant celle des Fabre, dans *A Street Guide to Afro-Americans in Paris*, ce très complet guide de tous les lieux parisiens où ont vécu ou qu'ont fréquentés les artistes et écrivains afro-américains, que Michel et John A. Williams ont réalisé à l'occasion du grand colloque *April in Paris* de 1996. Je fais référence à ce travail que l'on pourrait considérer comme mineur à côté de toutes ses publications car il est tout à fait représentatif de la curiosité et du souci de l'exactitude qui animaient constamment Michel. Curiosité qui lui faisait découvrir et faire connaître de nouveaux talents, explorer de nouvelles pistes. Expert dans l'art de l'interview, c'était aussi un déchiffreur d'archives obstiné et perspicace.

A consulter la liste de ses publications, l'on aura une idée de l'étendue de sa culture et de ses recherches dans le domaine américain, de Fitzgerald et Caldwell à Wright, Himes, Ellison et toute une galaxie de romanciers et de poètes afro-américains, mais aussi dans ce qu'il est convenu d'appeler les Littératures postcoloniales. Le remarquable essor de la recherche française dans ce domaine lui doit beaucoup comme le rappelle Jean-Pierre Durix dans son introduction, « Pour notre 'grand frère' Michel Fabre », au recueil *Places of Memory. Essays in Honour of Michel Fabre*. Le volume jumeau de cet ouvrage, *Cross Perspectives on Afro-Americans. Celebrating Michel Fabre*, sous la direction de Claude Julien, donne la pleine mesure de son rayonnement. Il avait tout lu, se souvenait de tout, pensait et écrivait vite et bien. Les livres n'étaient pas sa seule passion. Il aimait la musique, le cinéma, et trouvait une grande joie ces dernières années à se promener dans ce Paris qu'il connaissait si bien et à passer de longs moments dans ses musées. L'emploi de cet imparfait fait mal.

Michel Bandry

## Salut à Claude-Jean

Claude-Jean Bertrand nous a quittés, et a quitté les siens (sa femme Michèle, ses quatre enfants et cinq petits-enfants) le 21 septembre dernier, à l'automne de sa vie et au terme d'une maladie devenue incurable.

D'abord américaniste et professeur aux universités de Strasbourg et Paris X-Nanterre, Claude-Jean avait pendant de longues années été vice-président de l'AFEA (1978-1986) et directeur de la *Revue Française d'Études Américaines* (1976-1984). Les plus anciens se souviendront de la manière pour le moins artisanale dont, autour de lui, nous mettions sous enveloppe chaque nouveau numéro de la revue et, à dos d'homme, transportions des cartons entiers jusqu'au bureau de poste le plus proche de Charles V. C'était l'époque pionnière de l'association et de la revue, et tout cela se déroulait dans une franche gaieté, où l'humour de Claude-Jean tenait une place éminente.

Au fil du temps, les études américaines proprement dites cédèrent le pas, dans sa vie et sa carrière, à l'étude de la presse et des moyens de communication de masse. Avec toujours autant d'énergie, Claude-Jean, désormais professeur à l'Institut français de Presse de Paris 2, devint un chercheur internationalement reconnu, un spécialiste très recherché dans son nouveau domaine de prédilection : la déontologie des médias. Ardent défenseur d'une vision éthique et sociale de la communication, il parcourait le monde pour défendre ses thèses – et voyageait encore, début 2007, avant que la maladie ne prenne le dessus. Il laisse derrière lui une vingtaine d'ouvrages, dont la majeure partie est consacrée à la presse et à l'éthique des moyens de communication.

Tous ceux qui l'ont connus (et ils sont nombreux dans l'AFEA) se souviendront de l'ardeur, souvent obstinée, avec laquelle il défendait les points de vue dans lesquels il croyait et des sourires malicieux qui finissaient toujours par éclairer son beau et clair visage.

Un hommage recueilli mais très chaleureux lui a été rendu le jeudi 27 septembre au Mont-Valérien, en présence de sa famille, de ses amis, de ses collègues universitaires (français et étrangers) et de plusieurs représentants de l'AFEA.

Il nous manquera. Il nous manque déjà.

Bernard Vincent

## Rappel

Changements d'adresse : N'oubliez pas de communiquer à Guillaume Marche (<gmarche@univ-paris12.fr>) tout changement d'adresse ou d'affectation, ainsi que toute autre modification que vous souhaiteriez voir apporter à l'annuaire.

*Le Bulletin de l'AFEA attend vos informations. Envoyez-les à l'attention de Claude Chastagner, 4 rue de Girone, 34000 Montpellier ou à [claude.chastagner@univ-montp3.fr](mailto:claude.chastagner@univ-montp3.fr)*

## **Annexe 1 : session CAPES 2007**

Les épreuves de la session 2007 du Capes se sont déroulées dans de bonnes conditions. La maquette des épreuves mise en place en 2000 est bien rodée et aucun changement n'est prévu pour la session 2008. Le rapport du concours, comme les années précédentes, comporte de nombreuses observations et des exemples précis. Il a pu être mis en ligne sur le serveur du Ministère de l'éducation nationale à la fin du mois de juillet et être ainsi rapidement à la disposition des futurs candidats et des professeurs préparateurs. Etant donné le volume de ce rapport, tout est dit et écrit concernant les exigences attendues des candidats à ce concours. Nous nous contenterons donc ici de souligner quelques points.

Au plan quantitatif, la session 2007 a vu une stabilité du nombre des candidats inscrits (6148 pour cette session). Le nombre de candidats admissibles était de 2752, contre 2720 en 2006 et l'augmentation du nombre de postes mis au concours, 1146 en 2007 contre 1090 en 2006, a ainsi permis à un nombre plus important de candidats de venir passer les épreuves d'oral. On note aussi une stabilité des moyennes obtenues aux trois épreuves d'écrit, avec toutefois un fléchissement concernant l'épreuve de composition en français : moyenne de 6,07 à l'épreuve de commentaire en langue étrangère, 5,65 à celle de composition en français et 7,09 pour l'épreuve de traduction, version et thème. Les notes obtenues à la version et au thème ont été très proches et ce, malgré l'impression qu'ont eue certains candidats que la version était plus difficile. C'était ne pas tenir compte des subtilités de la transposition du texte français en anglais. Le même équilibre a prévalu entre les deux épreuves d'oral : 7,09 pour l'épreuve ELE au Capes et 7,16 pour l'épreuve EPP (épreuve pré-professionnelle) et 7,36 et 7,12 respectivement pour le CAFEP.

Les membres du jury ont de nouveau cette année déploré que certains candidats n'aient pas composé aux trois épreuves, ce qui les disqualifie pour l'admissibilité. En revanche ils ont noté avec plaisir un absentéisme quasi nul aux épreuves d'oral.

De manière générale, les carences récurrentes sont liées à des questions de forme : méthodologie défaillante et mauvaise qualité de l'expression écrite ou orale et ce, en anglais comme en français. Les membres du jury responsables de la rédaction du rapport ont mis l'accent sur ces difficultés et donné des conseils méthodologiques qui sont transférables.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que si les candidats ont la possibilité de s'adresser au Ministère pour obtenir photocopie de leurs copies (selon les modalités expliquées sur le site ministériel), en revanche aucune information n'est plus communiquée concernant les prestations d'oral. Nous espérons qu'ils trouveront dans les pages du rapport les réponses aux questions qu'ils peuvent se poser. Lors de la réception des candidats avant les épreuves d'oral, les modalités de passation des épreuves leur sont rappelées. Afin de couper court à toute idée fautive rappelons qu'il n'y a bien sûr aucun quota, que les critères d'évaluation sont les mêmes pour tous quelles que soient leurs origines académiques ou autres, ou qu'ils soient candidats pour la première fois ou pas.

Le dispositif « mention complémentaire » dont les modalités ont fait précédemment (en 2006, puis en 2007) l'objet d'une publication par le Ministère ne sera pas reconduit au vu de sa faible rentabilité.

Les épreuves du concours 2008 se dérouleront les 12, 13 et 14 mars 2008.

Au terme de mes quatre ans de présidence du jury du CAPES externe d'anglais je voudrais souligner ici l'engagement exceptionnel de tous les professeurs qui ont été membres du jury, et leur très grand professionnalisme dans l'exercice si difficile de l'évaluation, tant à l'écrit qu'à l'oral, surtout portant sur d'aussi grands nombres. Les membres du jury ont su, pendant quatre ans pour certains, maintenir le niveau d'exigences requis sans se défaire du souci d'équité qui doit prévaloir dans un jury de concours. Grâce à eux, la très grosse machine qu'est le CAPES externe d'anglais n'est jamais devenue une broyeuse, mais un outil permettant de révéler les meilleures compétences chez les futurs enseignants que nous recrutons.

Mireille Golaszewski, Inspecteur général, Présidente du jury du CAPES Externe d'anglais.

## **Annexe 2 : affaire Desafy-Grignard contre AFEA :**

L'AFEA a gagné le procès qui avait été intenté à son encontre par l'une de nos adhérentes, Madame Christiane Desafy-Grignard depuis mars 2005.

Non satisfaite du compte-rendu sur son ouvrage (*Arthur Miller, Une Vie à l'œuvre*, Paris, Michel Houdiard, 2003), paru dans *Transatlantica*, n° 4, novembre 2004, la plaignante avait demandé un droit de réponse. Celui-ci lui fut accordé dans les plus brefs délais par les rédacteurs d'alors (Jean Kempf, Françoise Sammarcelli, Divina Frau-Meigs, et Annick Duperray responsable des comptes-rendus). Mise en ligne en Janvier 2005, cette réponse était assortie d'une réponse au droit de réponse rédigée par l'auteur du compte-rendu initial, Madame Gertrude (Trudy) Bolter (IEP Bordeaux IV). Tout était dit, explicite, et l'affaire aurait dû en rester là.

Madame Desafy-Grignard, cependant, a porté l'affaire en justice. Elle estimait que la critique « attaquait son honneur et sa considération » et constituait une « diffamation ». Elle a perdu en première instance par une décision du Tribunal de Grande Instance de Paris, le 2 mai 2006. Ayant fait appel de cette première décision, la plaignante a de nouveau été déboutée, en mai 2007. Le tribunal a retenu que les propos incriminés « relevaient du champ largement ouvert de la critique littéraire et scientifique, laquelle doit jouir de la plus grande liberté pour exprimer l'avis, les réserves ou l'opinion que suscite l'œuvre ainsi commentée, le serait-elle en des termes vifs ou sévères, dès lors que ces derniers ne dégénèrent pas en attaque personnelle à l'endroit de son auteur ». En outre, le jugement précisait que les propos incriminés ne constituaient pas une « diffamation ».

Trudy Bolter, et Catherine Collomp, personnellement poursuivies, l'une en tant qu'auteur du compte-rendu, l'autre en tant que directrice de la publication au moment des faits, remercient l'AFEA d'avoir assumé les frais de justice pour cette affaire, soit : 4500 € + 4186 € = 8686 €.

Elles remercient également Maître Richard Malka, avocat spécialiste du droit de la presse, qui les a défendues, d'avoir fait prévaloir la liberté d'opinion dans les débats critiques et scientifiques qui nous occupent.